



Bienvenue à la conférence des maires du PETR Coeur de Lorraine

Le 22 mai 2024 de 13h30 à 18h00

Salle St Germain, 18 rue Charles De Gaulle, 55210 Heudicourt-sous-les-Côtes



Programme

13h30 : Café d'accueil

14h00 : Révision de la stratégie du PETR Cœur de Lorraine

14h30 : LEADER, un levier financier pour les projets

15h30 : Echanges autour du nouveau contrat local de santé

16h30 : L'intermodalité au cœur de nos déplacements

17h30 : Clôture





Introduction

La stratégie du PETR Cœur de Lorraine

Xavier PIERSON, Président du PETR Cœur de Lorraine

M PIERSON remercie M JACQUEMIN, Maire de Heudicourt pour son accueil et les personnes présentes.

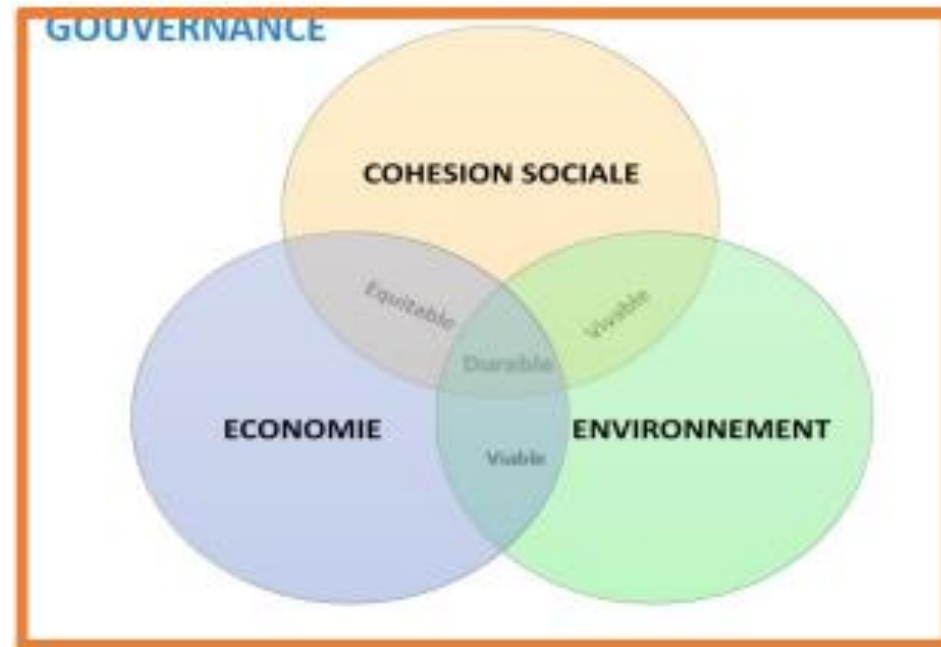
*Il expose ensuite son plan d'action (document distribué) et rappelle que le PETR (**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural**) est un espace de coopération pour des projets mutualisés avec un ou plusieurs EPCI ou communes – il confère les moyens (ingénierie) pour aider les collectivités à la mise en place de projets. Le PETR touche beaucoup de sujets, certains vont vous être présentés ci-après, mais nous souhaitons dans les futures actions « **mettre de l'humain dans nos politiques** », notamment en développant la mobilité, la santé et les projets pour améliorer l'environnement physique et social.*

Il présente ensuite la révision du projet de territoire.

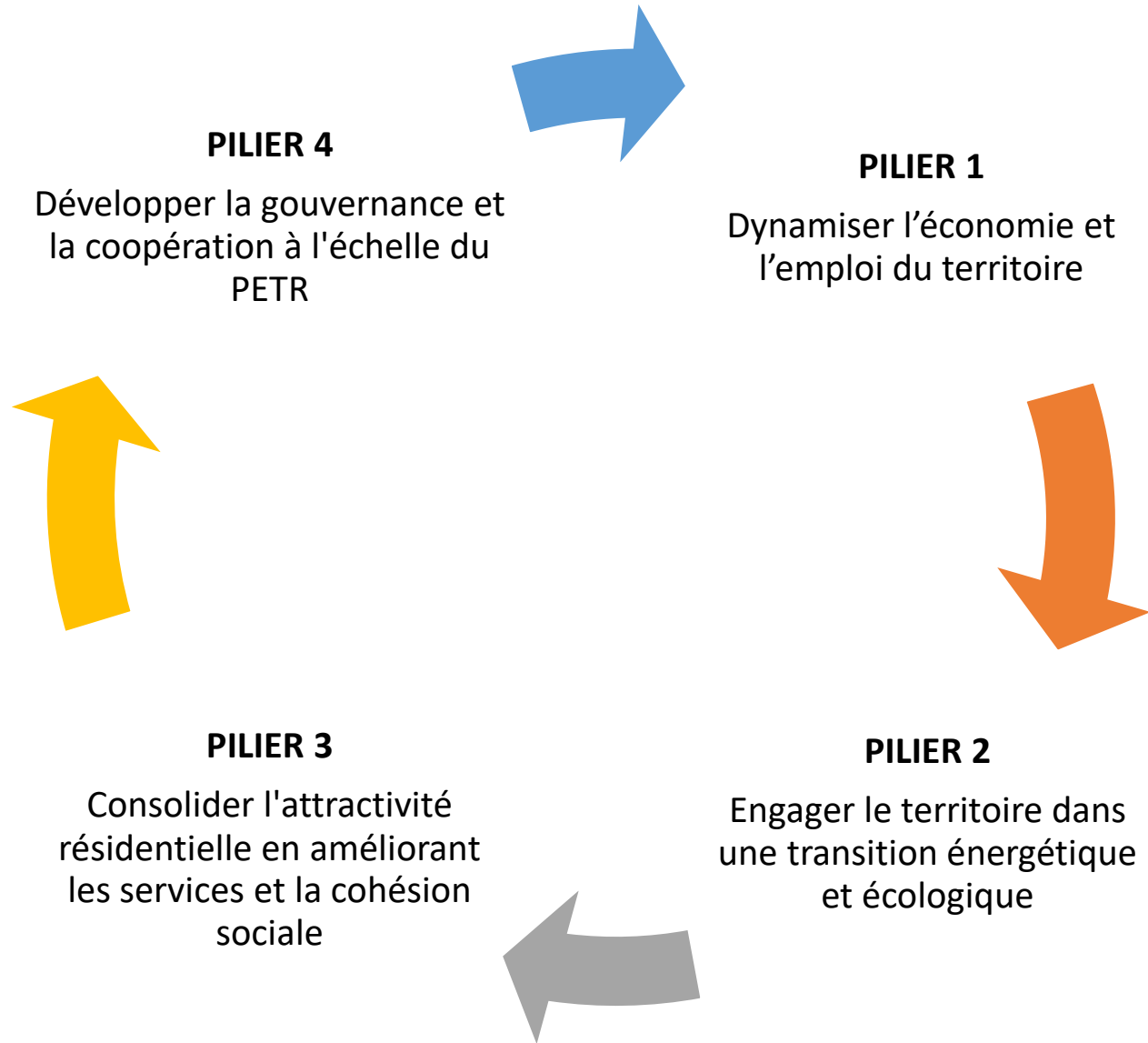


Projet de Territoire du PETR : remise en contexte !

- Le projet de territoire est un **document cadre**, véritable **fil conducteur de l'action publique**, qui doit être en mesure de **fédérer les acteurs locaux**, de **définir les ambitions du territoire** et d'**identifier des pistes d'actions concrètes** pour un développement local équilibré.
- 2015 -2018 : diagnostic du territoire, concertation et rédaction du **Projet de Territoire du PETR** jusqu'à son adoption en **juin 2018**. Puis lancement du plan d'action jusqu'à 2024.



Projet de Territoire du PETR : repose sur 4 piliers!



Pourquoi la révision du Projet de Territoire s'impose en 2024 ?

- Fin du deuxième CLS → renouvellement en 2025.
- Fin de la contractualisation TEPCV (2019).
- Lancement du programme LEADER porté par le GAL Coeur de Lorraine en 2023.
- Réaffirmation de la volonté du PETR de se diriger vers une labellisation PAT de niveau 2.
- Contractualisations en cours : PTRTE, LEADER, ...

→ **Nécessité de recadrer les objectifs du Projet de Territoire afin de planifier/cadrer les actions concrètes à mener et porter à moyen terme !**

Evolution des objectifs stratégiques

Dynamiser l'économie et l'emploi du territoire

- Soutenir le maintien et le développement des entreprises existantes
- Accueillir et développer de nouvelles activités économiques
- Soutenir l'économie touristique

Engager le territoire dans une transition énergétique et écologique => Renforcer la transition énergétique et écologique du territoire

- Développer la qualité environnementale
- Maîtriser la facture énergétique du territoire

Consolider l'attractivité résidentielle en améliorant les services et la cohésion sociale

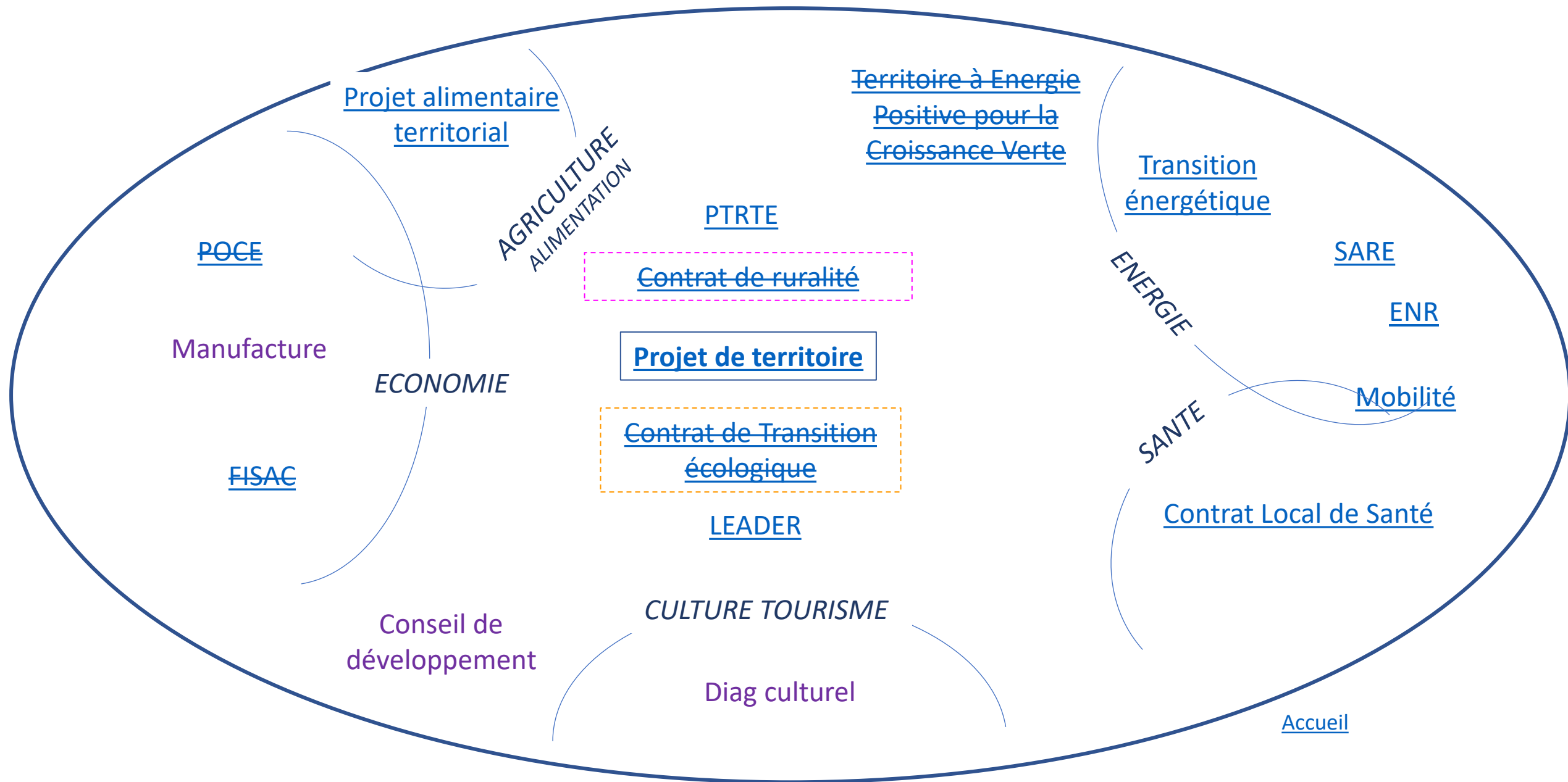
- Maintenir des équipements et services adaptés aux besoins
- Développer et organiser une armature territoriale équilibrée, multipolaire et dynamique

Développer la gouvernance et les coopérations à l'échelle du PETR

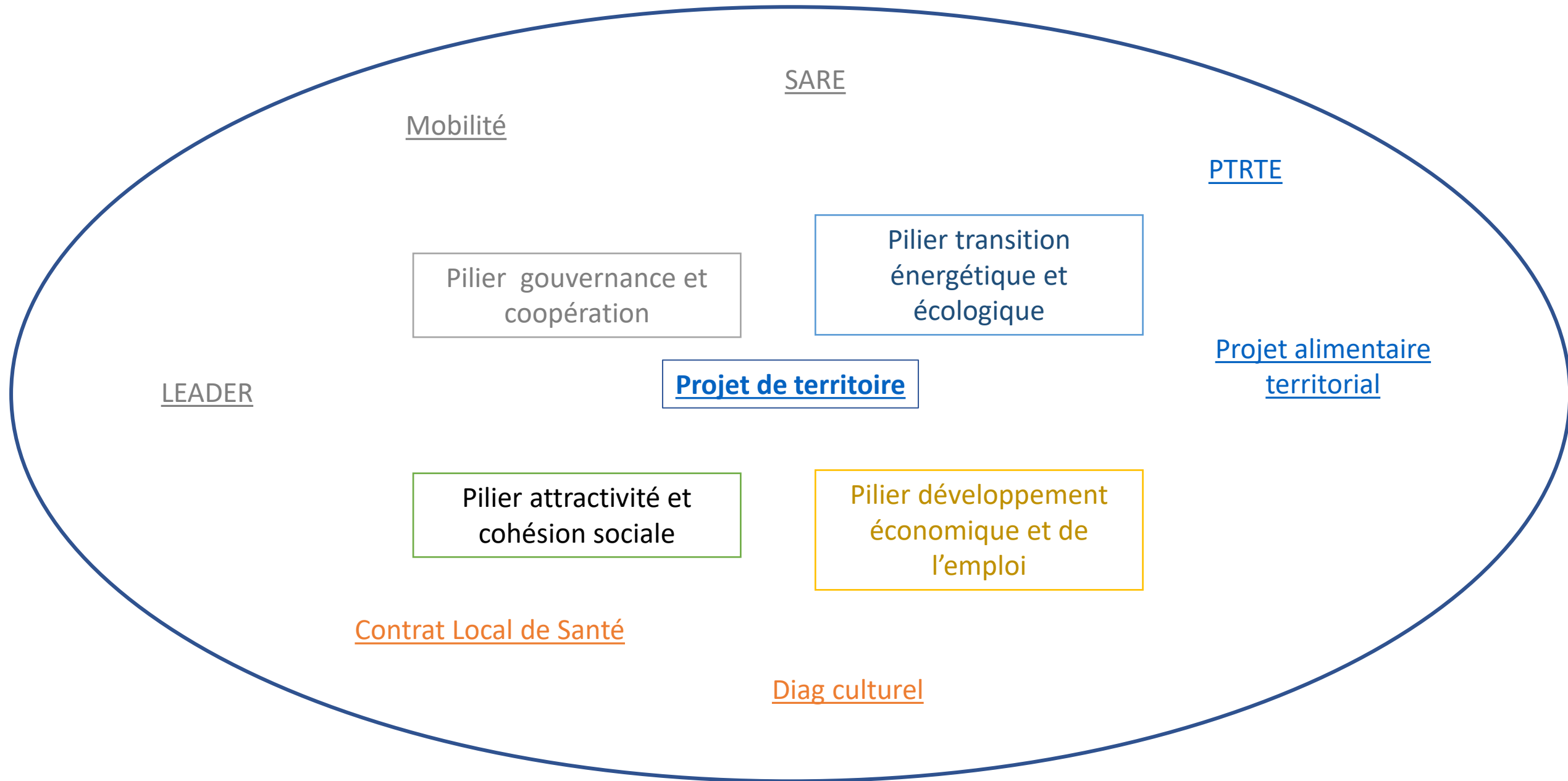
- Assurer un pilotage efficace et concerté du projet de territoire
- Favoriser la coopération et les synergies entre intercommunalités, société civile et territoires voisins

=> Seul un des objectifs stratégiques du projet de territoire est modifié

Les orientations du PETR 2017-2022



Les orientations du PETR 2024-2029



Vote du projet de territoire

La révision du projet de territoire a été envoyée en amont de la réunion et un avis en ligne a été réalisé.
En ligne 9 répondants dont 77,8% d'avis favorable et 22,2% d'abstention.

Commentaires laissés :

- ⇒ Ajout d'un lexique
- ⇒ Nécessité d'un lien très fort entre le PETR et la communauté de communes (présences d'élus PETR aux assemblées communautaires en fonction de l'ordre du jour ou d'un technicien)
- ⇒ Absence de bilan du précédent projet de territoire
- ⇒ Beaucoup d'action à tenir au vu des moyens disponibles
- ⇒ Objectif identique aux CC, comment sont-ils partagés ?
- ⇒ Le contact avec les communes est inexistant à part recevoir des mails

Echanges avec la salle :

« Dans le pilier 1 est évoqué le développement de l'attractivité avec l'Office du Tourisme, y a-t-il des actions de coopération avec l'OT (même s'il ne couvre pas en intégralité le PETR) ? Comment le PETR peut développer l'OT ? » En réponse M PIERSON explique que des manifestations comme les portes ouvertes d'ateliers d'artistes et d'artisans d'art sont travaillées avec l'OT ou encore les projets LEADER. Il rappelle la présence de l'OT Mobile lors de la dernière conférence des maires.

Vote du projet de territoire

Une question portait sur les réflexions en cours et sur les moyens du PETR pour développer des mobilités douces ? Il est évoqué le lien avec le Département et des expérimentations en cours pour sécuriser les cyclistes et faire des aménagements. De plus, avec la collaboration INTER PETR le Département a rejoint nos réflexions. Le PETR n'a pas de moyens financiers propres, on peut soutenir des réflexions ou actions avec l'ingénierie en place. Il indique que le poste de chargé de mission transition énergétique et projet alimentaire territorial est en cours de recrutement suite au départ de Lucienne BILLIOTTE au 02 avril.

La parole est donnée à M DENOYELLE 1^{er} Vice-président du PETR et Président de la communauté de commune des Côtes de Meuse Woëvre. Le sujet du cyclable a fait l'objet d'un débat en bureau du PETR, l'intérêt y est mais il s'agit de mener une étude alors que certains territoires sont déjà dans des démarches de PLUi couteuses. Madame Aubry appuie ses propos car dans le projet de voie verte de Verdun il y a un coût d'aménagement (Bouquemont/Woimbey) mais aussi d'entretien. M PALIN rappelle que sans une étude aucun dossier ne pourra avoir de moyens financiers.

Vote du projet de territoire : **Avis favorable.**



LEADER, un levier financier pour les projets

M PIERSON informe que la Région a accepté notre candidature conjointe avec le PNRL (parc naturel régional de Lorraine) le 27 mars 2023.

La candidature a été élaborée notamment par l'organisation de réunions de concertation courant 2022.

Un premier comité de programmation d'installation a été fait en septembre 2023. Il a fait l'objet du vote du président : M FERIOLI Maire d'Euville et du vice président M CARIGI, Atelier C Cir'Art. Nous les félicitons à nouveau.

L'équipe pour l'animation et la gestion du GAL LEADER Cœur de Lorraine est opérationnel suite à l'arrivée fin 2023 et début 2024 des personnes en charges de la mission, il leur laisse la parole.





LEADER, un levier financier pour les projets

Eléonore MANZANO, Animatrice LEADER

Sandrine LAUWERIER, Gestionnaire LEADER





PROGRAMME LEADER

GAL CŒUR DE LORRAINE – 2023-2027

SOMMAIRE

CONTEXTE

L'EQUIPE LEADER

LES FICHES ACTIONS

CHEMINEMENT D'UN DOSSIER LEADER

DÉLAIS



CONTEXTE

Territoire Cœur de Lorraine | *Positionnement général*



- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) est une structure intercommunale regroupant 4 collectivités locales au cœur de la région Lorraine. Son principal objectif est de favoriser le développement du territoire en encourageant la coopération entre les communes membres. Le PETR porte depuis 2023 le nouveau GAL Cœur de Lorraine, dont le budget est porté à 1M€ pour la durée du programme.
- Le programme Leader est une initiative de l'Union européenne visant à soutenir le développement rural par le biais de projets locaux innovants. Conçu pour encourager une approche ascendante, LEADER place les acteurs locaux au cœur du processus décisionnel.



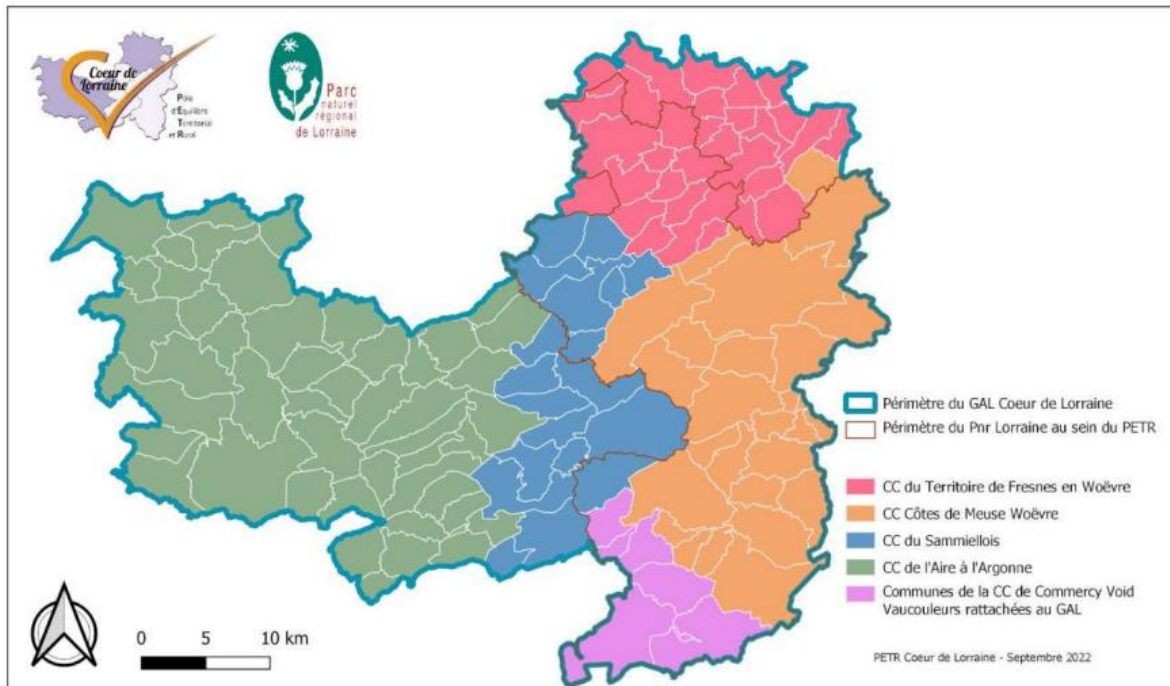
L'ÉQUIPE LEADER

- Le Groupe d'Action Locale est composé de deux comités : le comité technique et le comité de programmation. Les membres se réunissent pour échanger sur la pertinence des projets présentés et pour voter de façon juste, transparente et équitable les montants des subventions selon l'enveloppe accordée.
- L'animateur Leader coordonne des activités, la collaboration et la promotion d'un environnement propice à l'innovation et à la créativité.
- Le gestionnaire Leader gère les aspects administratifs liés à l'instruction des dossiers et prend attache avec les porteurs de projets pour assurer le maintien de l'engagement de ceux-ci dans leur demande.



LES FICHES ACTIONS

Périmètre du GAL Coeur de Lorraine 2023-2027



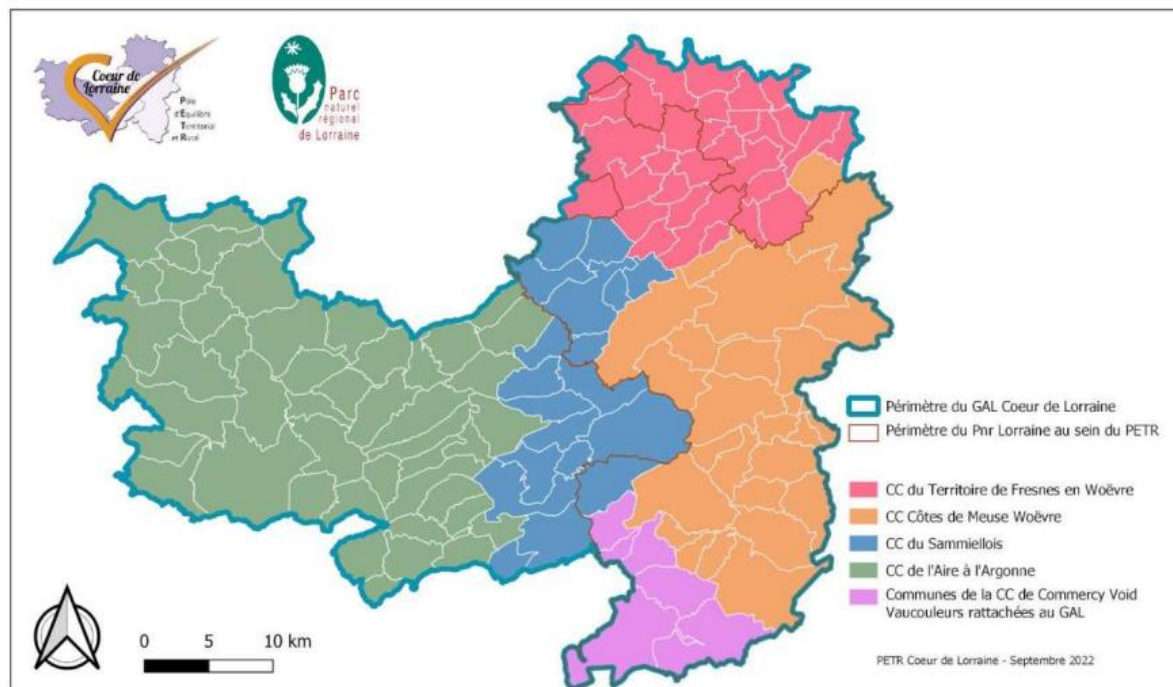
- Le périmètre du PETR est élargi avec en plus 6 communes de la communauté de communes de Commercy-Voix-Vaucouleurs.
- Ces 6 communes sont sur le périmètre du PNRL, ancien porteur du dispositif, et elles ont fait le choix de rester dans le dispositif.

LES FICHES ACTIONS

I : CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

POUR PERMETTRE LA DURABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE, SOCIALE ET HUMAINE

Périmètre du GAL Coeur de Lorraine 2023-2027



- Le territoire est démographiquement fragile mais a un potentiel d'attractivité que LEADER veut renforcer pour maintenir la population et attirer de nouveaux habitants. L'intervention permettra de maintenir et renforcer la qualité de vie des résidents, et favorisera l'installations de nouveaux ménages.

Taux maximum d'aide publique : 100%

Taux d'intervention FEADER : 80%

Plancher FEADER : 2k€

Plafond FEADER : 50k€

Enveloppe globale : 410k€



LES FICHES ACTIONS

II : RENFORCER UNE ÉCONOMIE LOCALE ANCRÉE SUR LE TERRITOIRE, CIRCULAIRE ET PORTEUSE DE SENS

POUR PERMETTRE LA DURABILITÉ ÉCONOMIQUE



Taux maximum d'aide publique : 100%

Taux d'intervention FEADER : 80%

Plancher FEADER : 2k€

Plafond FEADER : 50k€

Enveloppe globale : 316k€

- Pour assurer un territoire durable, il est nécessaire de garantir aux habitants une activité économique viable. L'intervention concernera 3 interventions complémentaires :

1. Les « Circuits courts », afin de renforcer l'économie du secteur agricole et des savoir-faire.
2. Le tourisme, afin de renforcer son succès. De nouveaux projets attirent et retiennent les visiteurs. Investissons dans l'offre, les hébergements, les activités et la communication pour répondre aux attentes actuelles des visiteurs.
3. L' "Innovation économique et emploi" afin de stimuler un dynamisme économique nouveau basé sur l'innovation de l'emploi, de la logistique ou encore de la communication.



LES FICHES ACTIONS

III : **ALLER VERS UNE EXCELLENCE ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**

POUR PERMETTRE LA RÉDUCTION DE L'IMPACT DE L'HOMME SUR NOTRE TERRITOIRE



© CC Aire à l'Argonne

- En complément des mesures de protection existantes, LEADER permettra l'expérimentation des solutions pour réduire l'impact sur la ressource environnementale, contribuant ainsi à la croissance verte.
- Cela implique une innovation ciblée dans la construction avec des matériaux à faible bilan carbone, la minimisation de l'impact sur les ressources locales, la promotion des déplacements doux pour réduire la dépendance à l'automobile, et la mise en place de micro-projets pour une production locale d'énergie plus verte.

Taux maximum d'aide publique : 100%

Taux d'intervention FEADER : 80%

Plancher FEADER : 2k€

Plafond FEADER : 50k€

Enveloppe globale : 270k€



LES FICHES ACTIONS

IV : SOUTENIR ET DÉVELOPPER DES PROJETS CRÉATEURS DE LIEN SOCIAL

POUR PERMETTRE LA DURABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE, SOCIALE ET HUMAINE



- Le manque d'identité et de sentiment d'appartenance constituent un frein important au développement de Cœur de Lorraine. Il s'agira de proposer des actions incitant les habitants à explorer leur territoire, rencontrer ses acteurs et renforcer la cohésion sociale.

Taux maximum d'aide publique : 100%

Taux d'intervention FEADER : 80%

Plancher FEADER : 2k€

Plafond FEADER : 50k€

Enveloppe globale : 194k€



LES FICHES ACTIONS

V : **RENFORCER LA COOPÉRATION**

POUR PERMETTRE LA DURABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE, SOCIALE ET HUMAINE



- La coopération au sein de LEADER est cruciale pour le développement et l'innovation. Elle renforce les liens entre acteurs locaux et acteurs d'autres territoires, et favorise le partage d'expériences et de savoir-faire.
- Cette intervention permettra d'enrichir la stratégie de développement, de mutualiser des ressources et de réaliser des expérimentations complémentaires.

Taux maximum d'aide publique : 100%

Taux d'intervention FEADER : 80%

Enveloppe globale : 60k€



LES FICHES ACTIONS

VI : ANIMATION DU GAL

POUR PERMETTRE LA DURABILITÉ DÉMOGRAPHIQUE, SOCIALE ET HUMAINE



Taux maximum d'aide publique : 100%

Taux d'intervention FEADER : 80%

Enveloppe globale : 350k€

- Le Groupe d'Action Locale (GAL) a pour mission de renforcer les capacités des acteurs locaux, d'élaborer des critères de sélection transparents, de publier des appels à propositions, de sélectionner les opérations, de suivre les progrès et d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie LEADER. L'intervention permettra de renforcer l'animation territoriale et l'appropriation de la stratégie auprès des acteurs locaux.



CHEMINEMENT D'UN DOSSIER LEADER

Dépôt de la demande d'aide

La demande d'aide se fait exclusivement via la plateforme EURO-PAC.

Instruction

L'instruction se fait via le portail interne EURO-PAC et vise à contrôler la validité et la légalité des documents déposés.

Passage en Comité Technique

- Après instruction, le dossier est présenté en Comité Technique, composé d'agents techniques non élus du territoire et experts en développement local.
- Le Comité Technique réalise une note qui vise à apprécier la faisabilité et la pertinence du projet pour le territoire.

Passage en Comité de Programmation

- Le Comité de programmation, composé d'un collège public (élus) et privé (représentants de structures locales), reçoit la note du Comité Technique.
- Il reçoit les porteurs de projet en commission afin qu'ils puissent mettre en avant la cohérence de leur projet avec la stratégie Leader établie.
- Le Comité attribue une note à chaque projet, qui déterminera ensuite le montant de la subvention qui sera accordée.

Demande de paiement

Dans le cas où le porteur de projet reçoit une réponse favorable, il devra ensuite déposer une demande de paiement sur la plateforme EURO-PAC.

→ La Région est l'Autorité de Gestion du GAL : elle supervise l'instruction, contrôle la conformité des dossiers déposés et les décisions réglementaires qui concernent le GAL.



DÉLAIS



Cette demande est longue, le porteur de projet peut attendre **entre 1 et 3 ans (selon le délais dans lequel il transmet l'ensemble des pièces au service instructeur)** entre le dépôt de sa demande et le versement de la subvention : c'est pourquoi il convient de prendre attache avec l'équipe Leader **dès le début du projet**, afin de s'assurer que tous les éléments qui seront transmis seront conformes aux conditions d'éligibilité.





NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE ATTENTION

PETR CŒUR DE LORRAINE

Echanges avec la salle :

Vous avez évoqué une note pour chaque projet, avez-vous une grille de sélection **sera-t-elle communiquée ?**

Oui elle est en cours de finalisation et devra être votée lors du prochain comité de programmation. Normalement avant la fin de l'année.

Est-ce qu'il pourrait y avoir une aide pour la mise en place d'un forum de l'emploi ? Oui cet événement s'inscrit dans les fiches actions LEADER.

Le projet de coopération pour le GR Argonne pourrait-il être considéré comme un projet collaboratif ? Des besoins d'investissement pour le balisage est envisagé. Oui ce projet semble éligible.

Il est précisé que le montant maximum est de 250 000 € sinon le projet est orienté vers le dispositif FEDER.

Il faut des cofinancements pour que LEADER intervienne. LEADER reste un levier.

Il y a un taux dégressif pour un projet similaire refait tous les ans jusqu'à trois ans après plus d'aide.

Il est demandé que l'équipe LEADER viennent présenter ces informations en conseil communautaire. Avec des exemples concrets et une mise en pratique. Cela est possible.

Un exemple de projet pour un parc de jeu pour enfant est présenté, mais il n'est pas structurant pour le territoire serait-il éligible ? Il convient que l'aménagement et la mise en place d'équipement apporte une attractivité du territoire. donc oui.

En amont de tout projet vous pouvez appeler l'équipe pour voir les financements possibles et voir si LEADER peut être un levier. L'équipe peut vous accompagner dans le montage et le dépôt du dossier. Il est rappelé qu'aucun devis ne doit être signé avant le dépôt de dossier.

Echanges autour du nouveau contrat local de santé

M PIERSON introduit la prochaine présentation qui concerne le contrat local de santé.

Il rappelle la volonté politique du PETR depuis 2014 de mener ce contrat.

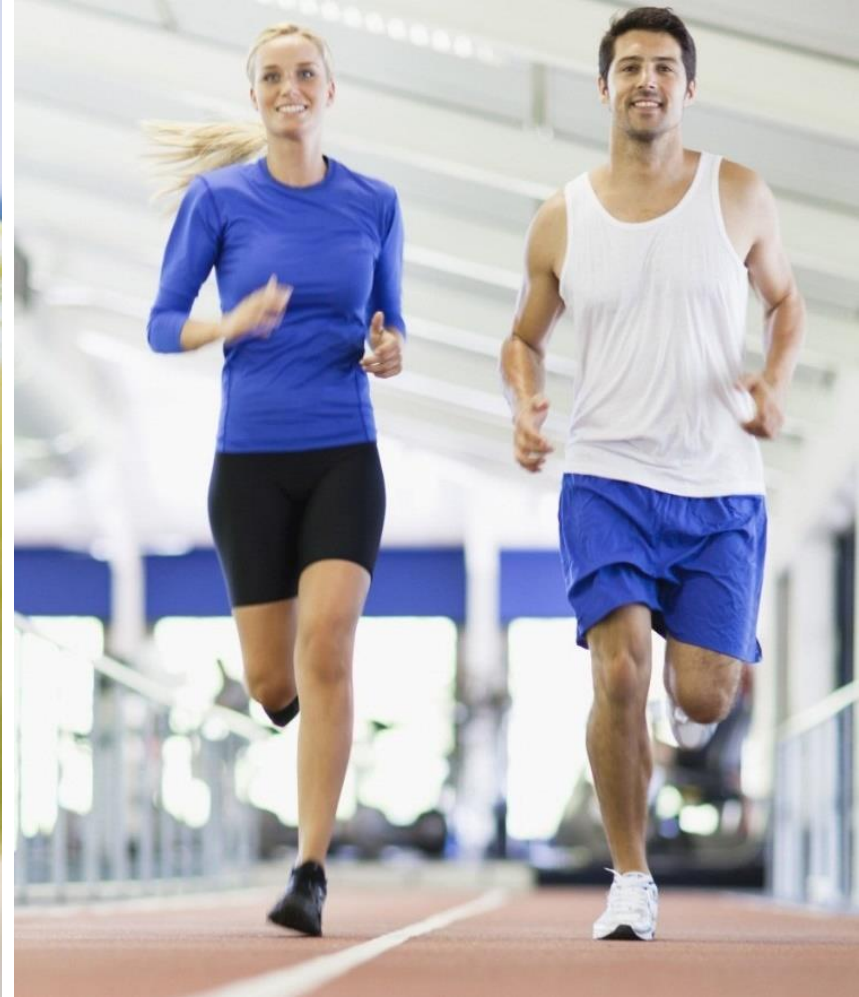
Il remercie l'Agence Régional de Santé et la Région Grand Est pour leur soutien. Ainsi que les EPCI qui soutiennent le dispositif.

Il donne la parole à la coordinatrice du CLS.

Echanges autour du nouveau contrat local de santé

Laura DAUMAS, Chargée de mission PETR & Coordinatrice du CLS





LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PETR CŒUR DE LORRAINE

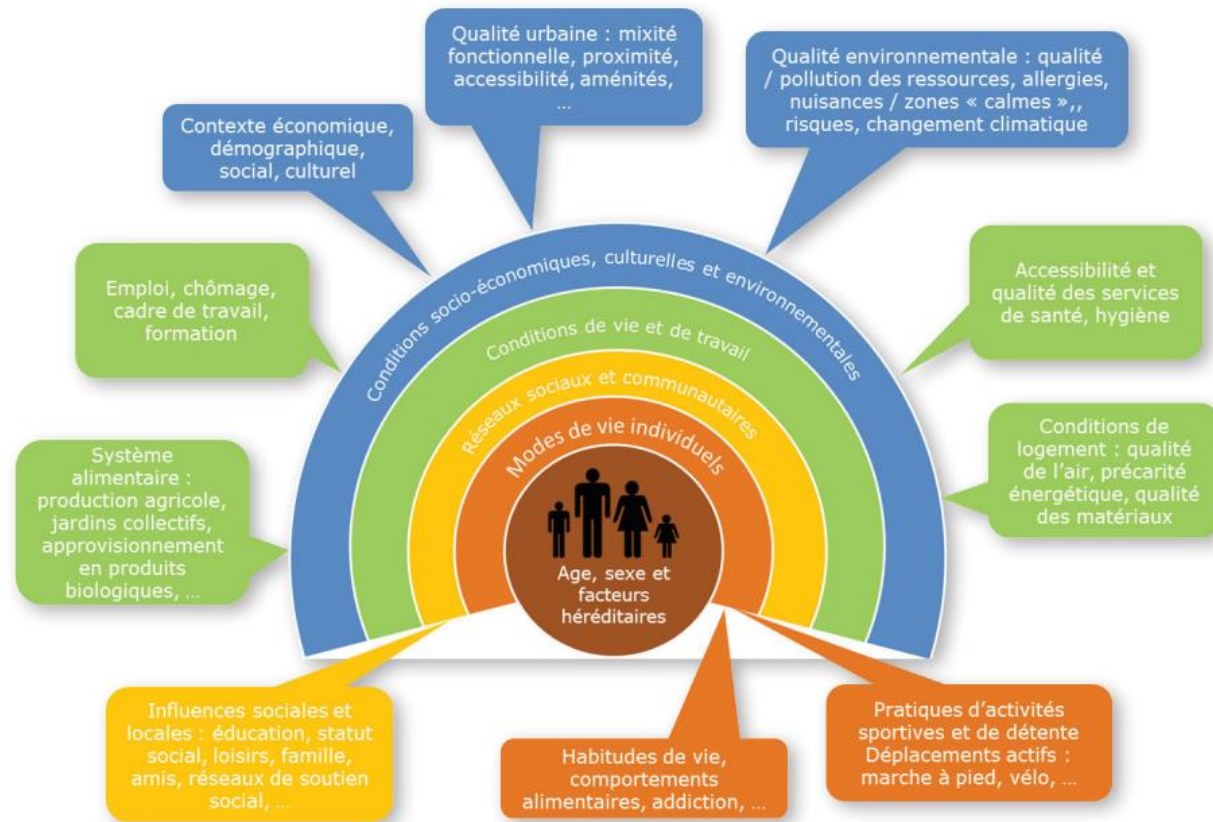
CONFÉRENCE DES MAIRES - MAI 2024

ORDRE DU JOUR

- Le contrat local de santé c'est quoi ?
- Mais concrètement ?
- Et aujourd'hui on en est où ?
- Les perspectives d'actions

LA SANTÉ C'EST QUOI ?

La **santé** d'un individu n'est pas que sanitaire (état de complet bien être physique, mental et social et ne résulte pas en l'absence de maladie). Divers déterminants de santé lié aux conditions de la société, à l'environnement professionnel, familiale et aux mode de vie individuelle... sur lesquels les élus et partenaires du territoire ont un rôle à jouer.



D'après Whitehead et Dahlgren, 1991, aua/T 2015

LE CLS C'EST QUOI ?

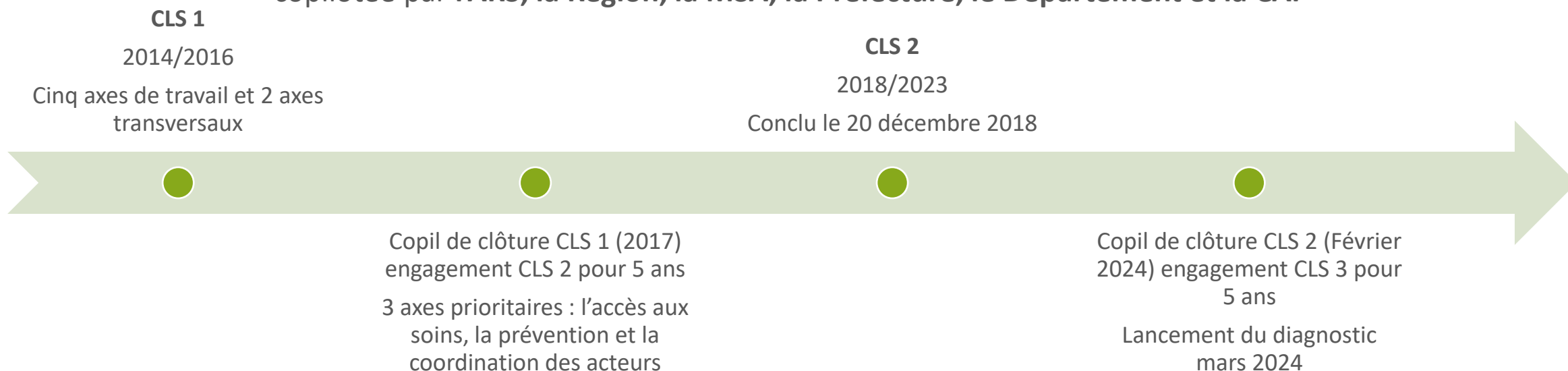
QU'EST QU'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Le CLS est un **moyen (outil) pour les collectivités de coordonner leurs politiques de santé avec l'ARS**, permettant de :

- Prioriser l'action de l'ARS sur les territoires qui en ont le plus besoin
- Fédérer et mobiliser les partenaires sur des problématiques communes
- Favoriser les échanges entre acteurs locaux.

Une volonté politique depuis 2014

copilotée par l'ARS, la Région, la MSA, la Préfecture, le Département et la CAF



QU'EST QU'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Une ambition commune : Les EPCI ont souhaités avoir cet outil pour travailler ensemble sur la santé à une échelle plus grande.

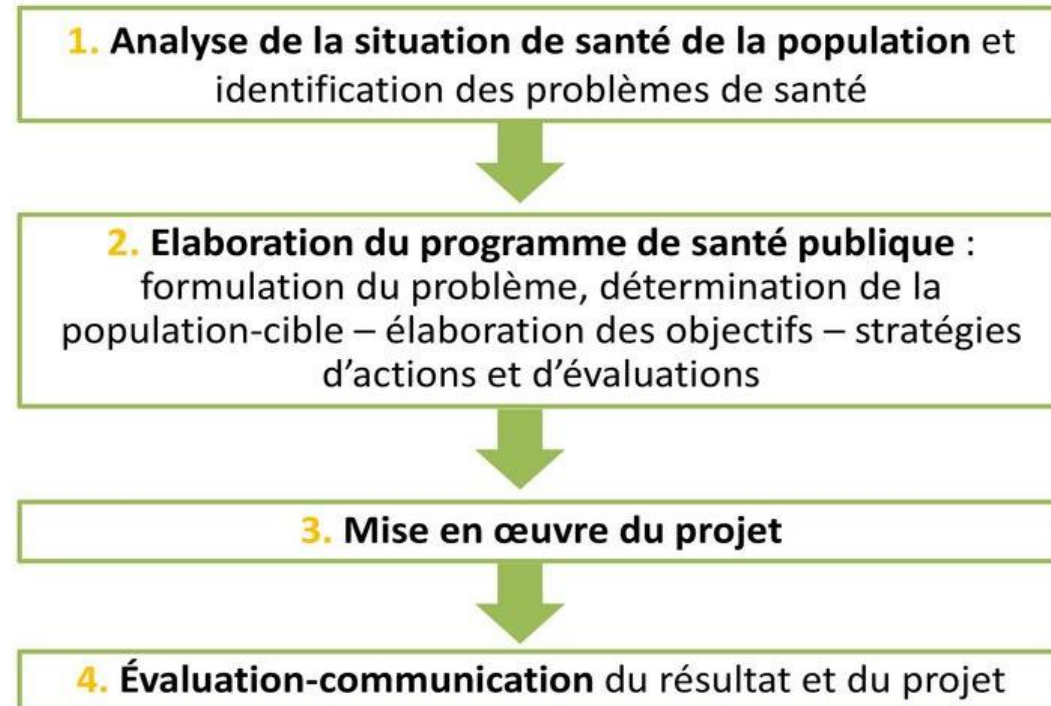
Sur le territoire **meusien pas d'autre CLS porté par un PETR. Porteurs** : Agglo de Verdun et de Bar le Duc, EPCI Portes de Meuse, EPCI Argonne Meuse, EPCI Damvillers Spincourt et EPCI du Pays d'Etain.

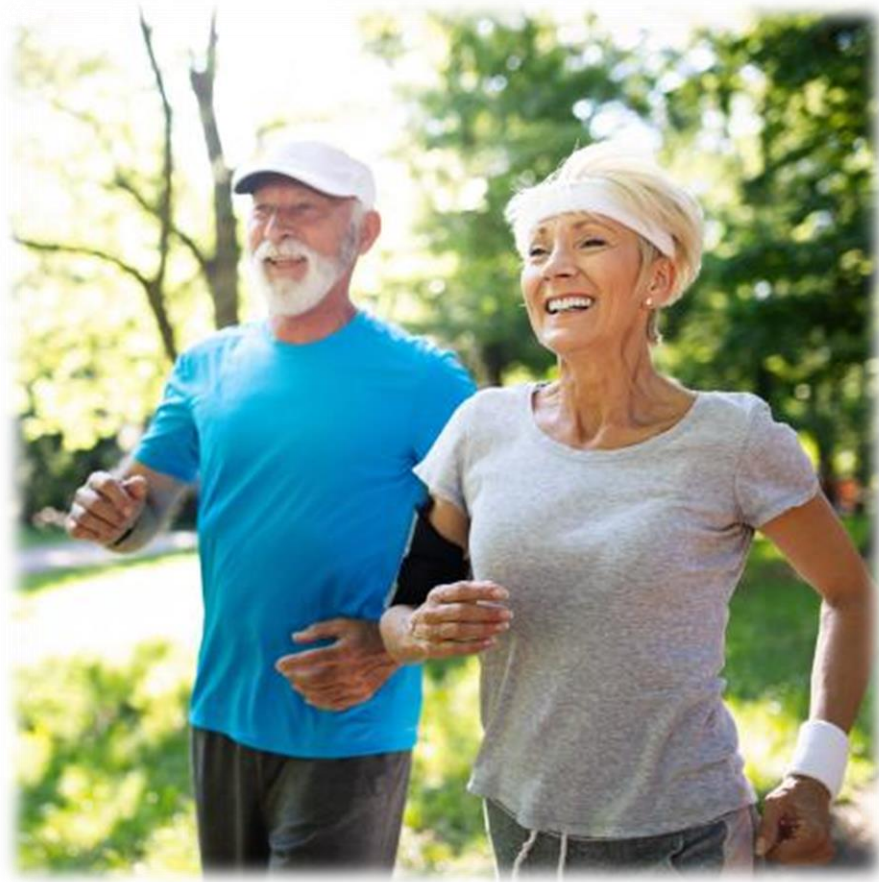
Une fois que nous avons l'ambition et les partenaires **il faut construire le contrat.**

QU'EST QU'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION D'UN CLS

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES





MAIS CONCRÈTEMENT ?

MAIS CONCRÈTEMENT ?

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2^{NDE} GÉNÉRATION DU 2018 À 2023

STRATÉGIE DU CLS 2

1 objectif général :

« Renforcer la qualité de vie des habitants du territoire »



Objectif stratégique 1

« Promouvoir un environnement physique
et social favorable à la santé »

Objectif stratégique 2

« Améliorer le parcours de santé des
habitants »

La coordination des acteurs est un axe transversal,
intégré à chacun de ces objectifs.

EXEMPLES D' ACTIONS

2019

Foire d'automne +
octobre rose



2021

Plateforme E-domicile 55
+ Roul'en Meuse



2020

Flyer CLS



2022

Conférence sur la prévention des
écrans, sur l'alimentation + caravane du
sport + espace sans tabac

DÉBATS

CONFÉRENCE-DÉBAT
Les diques
Le vendredi 10 mars à 18h00
Salle Mungret, 6 rue du Pape de Jeanne, 55000
Saint-Mihiel
Gratuit

En mars, les diques sont à nouveau de sortie. De plus en plus courantes, ils sont susceptibles de transmettre virus, bactéries et parasites. Cette conférence aborde à la fois le cycle de vie des diques et les moyens de prévention contre leur usage.

Conférence proposée par le CPIS de Meuse.

PROJECTION-DÉBAT
Manger pour aller mieux
Le mardi 28 mars à 18h00
Salle des Miroirs, 13 rue sur Meuse, 55000 Saint-Mihiel
Gratuit

Comprendre l'impact d'une alimentation équilibrée sur la santé et le bien-être est un sujet très étalé. Cependant, face aux certitudes de régimes et aux informations complètes liées au sujet la confusion règne. Cette projection-débat est une invitation à mieux comprendre les différents produits alimentaires.

Avec Laurent Mada, Professeur des Universités (DUT Nancy-Grande) Département de Santé Biologique (Santé), chercheur au Laboratoire Catabolisme (Université de Lorraine).

Il est un sujet partagé par tous et touché par tous. C'est bien celui de la santé. En 2022, l'Association de Lorraine et ses partenaires ont organisé un événement en partenariat avec le CPIS de Meuse et le CPIS de Saint-Mihiel pour aborder ce thème. Le partenariat avec le CPIS de Meuse et le CPIS de Saint-Mihiel nous a permis d'organiser un événement de qualité et de proposer une conférence-débat de qualité.

Plus d'informations sur la santé et la sécurité : www.santepubliquefrance.fr



2023

A votre santé l'étape à Saint-Mihiel
Conférence prévention des AVC
Formation gestes qui sauvent
PSFP



Evaluation

Préambule

Préambule
l'évaluation du contrat /
connaître la plus-value /
d'amélioration dans l'o
Le Président du PETR /
contrat. Mais partici
Délégation Longo: /
tout du long de ce
travail a été d'une
son appui méthod
grandes phases d
Merci également

**RAPPORT D'EVALUATION DU
CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
SECONDE GÉNÉRATION DU
PETR CŒUR DE LORRAINE**

Année 2023

Abstract

Le PETH Cœur de Lorraine a signé un Contrat Local de Santé (CLS) seconde génération en décembre 2018 pour une durée de 5 ans. Celui-ci touchant à sa fin, nous avons réalisé une démarche d'évaluation globale du dispositif. Ce rapport présente les résultats issus de l'analyse des données.

Laura DAUMAS
lpetr.colson@domaino@gmail.com

Page 1 sur 68

Page 41 sur 159

le questionnaire



manque de dynamisme des différents on") ; les effets de la crise covid ou 19 finalement pas prioritaire en 2022"). dynamisme des acteurs pourrait être int, coordination, communication).

rédigée malgré la crise sanitaire liée à vents en interne de professionnel en (calendaire...).

- renforcée la minorité d'actions qui (départ du porteur initial de l'action, mutations.

visé précisément le public ou la prévention et de sensibilisation aux inégalités sociales et territoriales de santé. L'idéal, de mettre en œuvre une CLS mais plus fortement déployée afin de construire l'évaluation sur si cela répond aux objectifs.

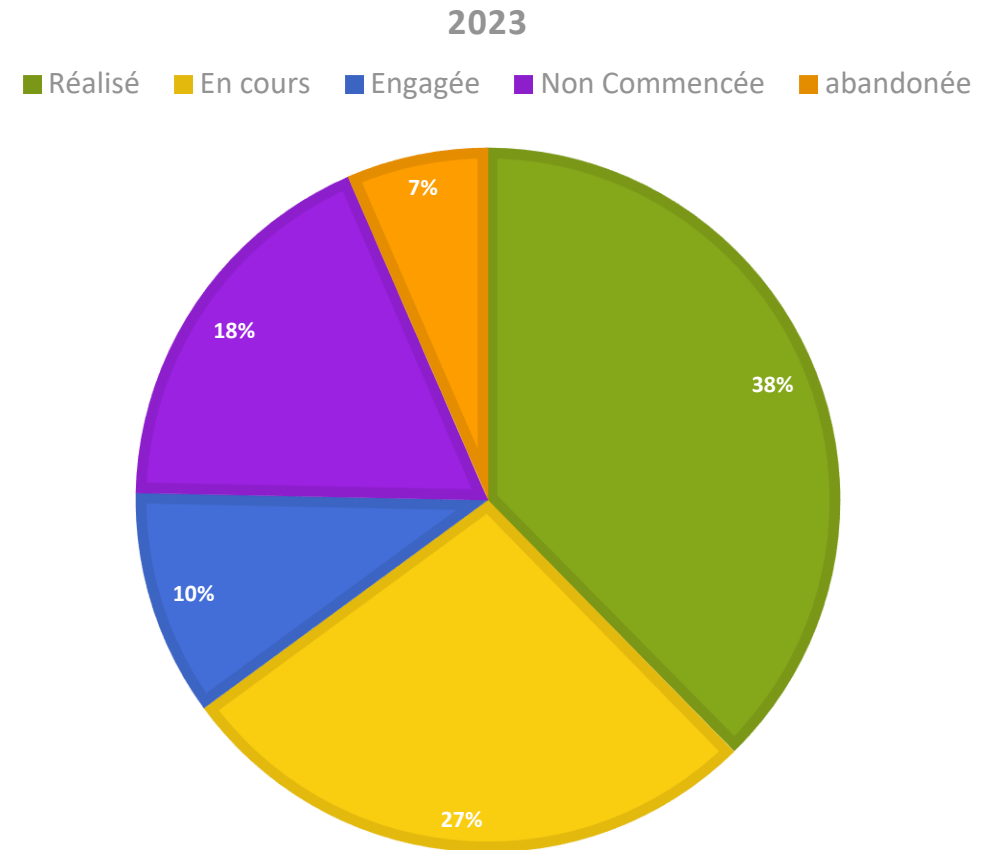
adressées à des publics et des
a été touché. 47% des actions
l'estimation que de la population,
du territoire.

professionnels du social ou du
i / de la formation (14,8%) ; du
v/loisirs et du médical (7,4%).

place (graphique ci-dessous),
en fonction des priorités du

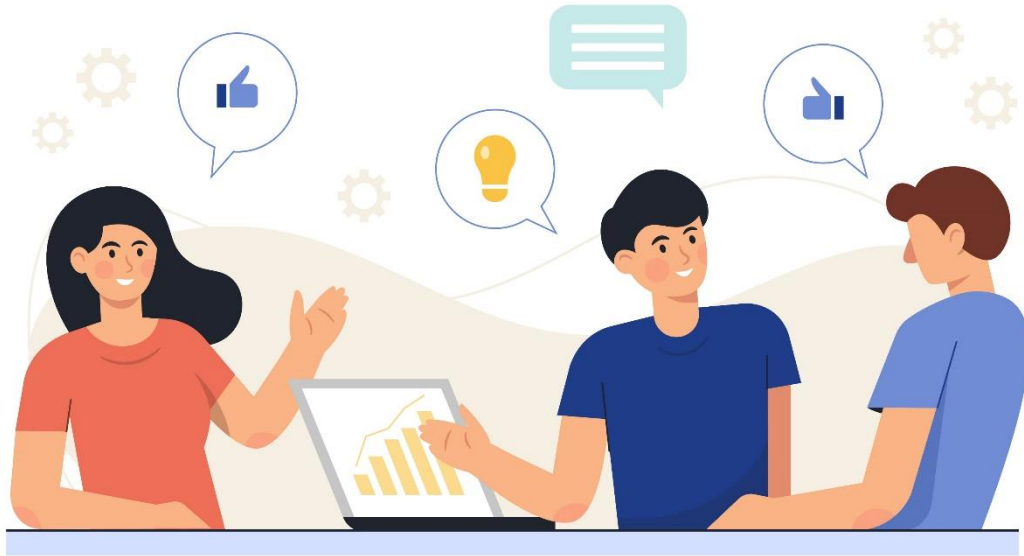
EVALUATION

- Plan d'action : 76 actions
 - 29 réalisées
 - 20 en cours
 - 22 non commencées (dont 8 engagées)
 - 5 abandonnées



SA GOUVERNANCE

- Comité de pilotage : signataires du contrat
- Comité technique : représentants des signataires
- Équipe projet : ARS/PETR Cœur de Lorraine
- Des groupes thématiques
- Coordination : Mise en place d'un poste de coordination au sein du PETR (0,5 ETP)



Recommendations

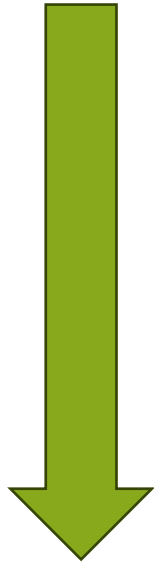
10 recommandations

1. Clarifier la gouvernance
2. Acculturer les acteurs du territoire à la démarche CLS
3. Renforcer l'implication des élus
4. Renforcer la communication auprès des élus
5. Maintenir la dynamique partenariale et l'élargir à l'ensemble du territoire
6. Renforcer la lisibilité des dispositifs et actions menées
7. Clarifier et renforcer l'articulation entre les différents contrats de territoire
8. Renforcer l'évaluation des actions (en co-construction avec les acteurs)
9. Renforcer la lisibilité et la visibilité des opportunités financières
10. Limiter le nombre d'actions intégrées dans le CLS



ET AUJOURD'HUI ON EN EST OÙ ?

CALENDRIER 2024



Mars/avril : Réalisation du recueil de données quantitatives et qualitatives

Mai : Rédaction du rapport diagnostic et identification des axes stratégiques

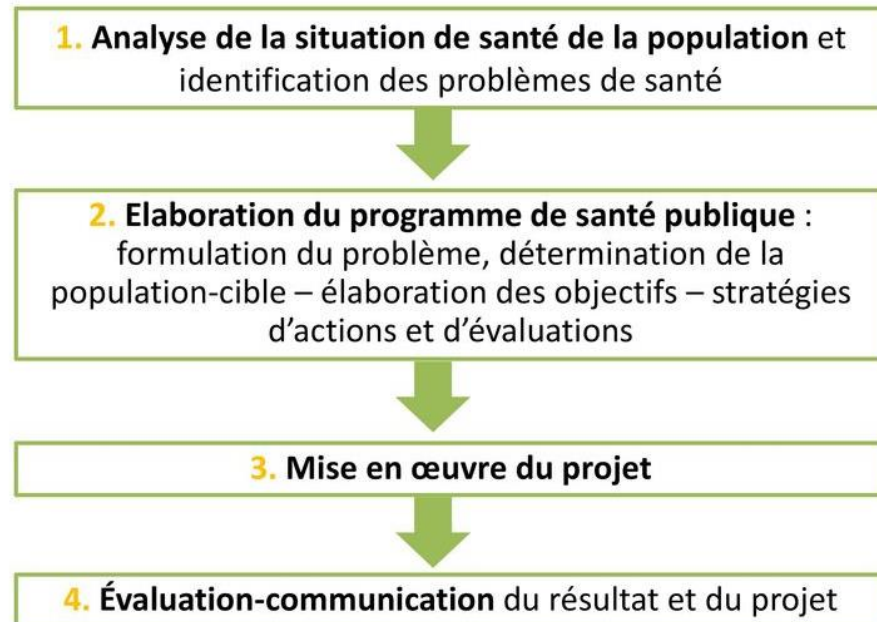
Juin/juillet/août : Groupes de travail et rédaction des fiches actions

Septembre : Définition du protocole d'évaluation et rédaction du CLS 3

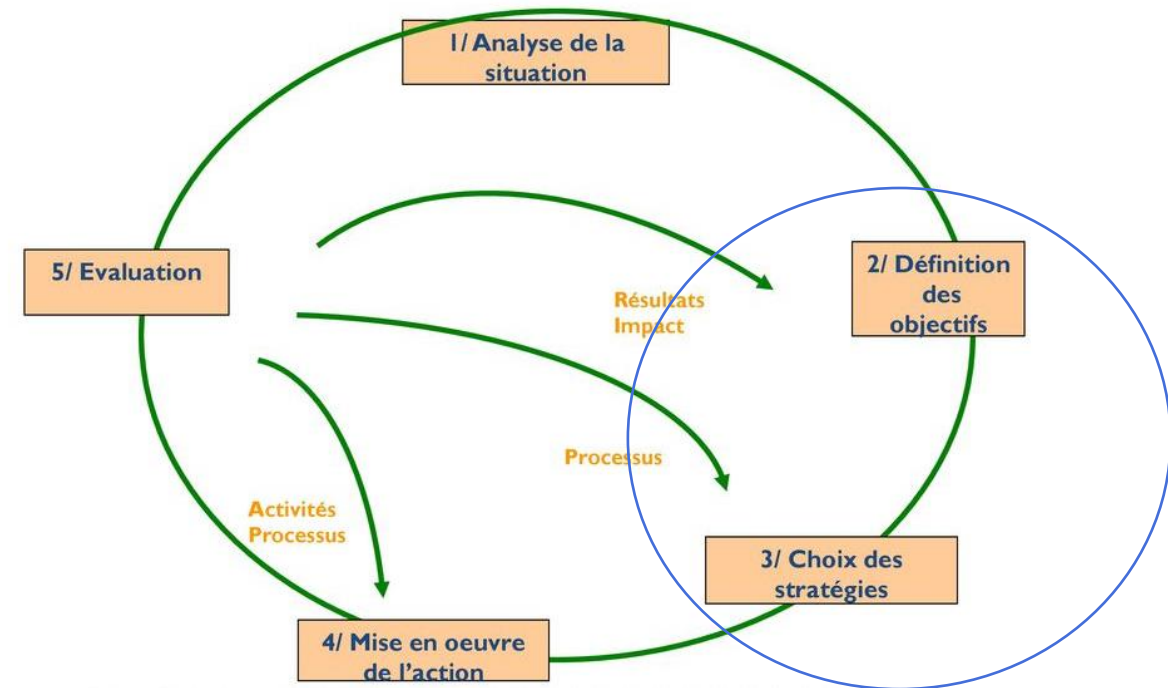
Oct./nov. et décembre : Signature par les différentes parties prenantes

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION D'UN CLS

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



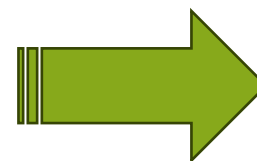


ANALYSE DU
TERRITOIRE

CONCLUSION DES ANALYSES QUANTITATIVE/QUALITATIVE



OBJECTIF GÉNÉRAL DU CLS
TROISIÈME GÉNÉRATION



**Améliorer le bien-être
des habitants du
territoire d'ici 2028**

*Bien-être : c'est une ressource de la vie quotidienne et elle est déterminée par les conditions sociales, économiques et environnementales.
Le bien-être englobe la qualité de vie et la capacité des personnes et des sociétés à contribuer au monde avec un sens et un but.*

AXE 1. ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ (PHYSIQUE, SOCIAL)

OBJECTIFS VISANT À DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT PHYSIQUE FAVORABLE À LA SANTÉ PAR LE BIAIS D' ACTIONS SUR L'URBANISME, LA **QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU**, LA **QUALITÉ DES LOGEMENTS**, ETC. AINSI QU'UN ENVIRONNEMENT SOCIAL FAVORABLE À LA SANTÉ (LIEN SOCIAL, POUVOIR D'AGIR).

Enjeux identifiés

- Acculturation aux enjeux de santé environnementale
- Informer/sensibiliser les agriculteurs ou exploitants aux risques pour leur santé et pour celle des habitants (emploi des produits phytosanitaires et pollution des sols)
- Interactions intergénérationnelles
- Equipements collectifs jeunesse
- Accessibilité spatiale des habitants à une offre de services (mobilité)
- Urbanisme favorable à la santé (liens avec les CC)

AXE 2. OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL / ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS

OBJECTIFS VISANT À **AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ** (ÉCONOMIQUE, GÉOGRAPHIQUE, CULTURELLE...) À L'OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT ; À AMÉLIORER LA **VISIBILITÉ ET LA LISIBILITÉ** DE L'OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT ; À **RENFORCER LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS** ; À **RENFORCER LES PARTENARIATS ET LA COORDINATION DES PARCOURS** ; À **RENFORCER LA DENSITÉ DE PROFESSIONNELS, ETC.**

Enjeux identifiés

- Densité de professionnels médicaux (en particulier spécialistes)
- Accessibilité spatiale des habitants à l'offre de soins et d'accompagnement (aller-vers, hors-les-murs)
- Interconnaissance et travail en réseau entre les professionnels de santé (médicaux et paramédicaux notamment dans les CPTS), les acteurs médico-sociaux et sociaux
- Visibilité/lisibilité de l'offre de soins disponible sur le PETR
- Accompagnement des PA à domicile ;
- Accompagnement à l'insertion professionnelle
- Nombre élevé d'ALD
- Dépistage des « dys »
- Accès à l'offre de soins et d'accompagnement en santé mentale en direction du public enfance-jeunesse
- Visibilité/lisibilité de l'offre d'accompagnement en santé mentale disponible sur le PETR auprès du public jeune

AXE 3. PRÉVENTION ET ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

OBJECTIFS VISANT À **RENFORCER LES COMPORTEMENTS** FAVORABLES À LA SANTÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES (ACQUISITION DE SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE) NOTAMMENT.

Enjeux identifiés

- Vie affective et sexuelle en direction du public enfance-jeunesse
- « Alimentation saine »
- Risques liés aux écrans
- Gestes de premiers secours chez les enfants et adolescents
- Connaissances du grand public sur le diabète
- Emploi de produits phytosanitaires

AXE TRANSVERSAL – COMMUNICATION, COORDINATION ET ÉVALUATION DU CLS

Dynamique partenariale

- Renforcer l'interconnaissance entre acteurs du territoire
- Renforcer les échanges entre les acteurs du territoire
- Contribuer à générer de nouveaux projets collaboratifs sur le territoire
- Renforcer l'articulation du CLS avec les dispositifs locaux, notamment le Pacte des Solidarités



AVEZ-VOUS DES
QUESTIONS
REMARQUES ?

Echanges avec la salle :

- Les personnes présentes ont validé l'objectif général et les axes de travail présentés.
- Madame TONNER rappelle que le CLS permet un maillage territorial et une connaissance des partenaires et projets en santé. Elle reprend l'exemple cité de l'aire de jeu dans le cadre de LEADER, elle souligne également dans ces espaces le manque de structures inclusives, il faut travailler en cohérence et pour toutes les populations.
- M DENOYELLE explique que la CC priorise le scolaire et la petite enfance, création d'un pôle famille avec le LAEP (lieu d'accueil enfants parents) mais encore des besoins pour les gardes d'enfant notamment les mercredi. Les structures de garde sont complètes. L'EPCI a eu le transfert de la compétence petite enfance avec les gardes du mercredi mais pas de moyens supplémentaires. Est-ce que le CLS pourrait intervenir ? Laura prend en compte la question, mais préfère en échanger suite à cette présentation, car cela pourra être pris en compte dans l'élaboration du CLS 3 comme besoin prioritaire.



LES PERSPECTIVES
D' ACTIONS ?

RÉALISATION DES GROUPES DE TRAVAIL

- Groupe 1 : Santé environnementale et environnement social
 - Groupe 2 : Accès aux soins et aux droits
 - Groupe 3 : Prévention et éducation pour la santé
- => Thématique transversale : Santé mentale

- Calendrier (2 sessions par groupes)
 - 17 juin : Groupe 1 le matin et Groupe 2 l'après midi
 - 24 juin : Groupe 3 (matin ou après midi)
 - 3 juillet : Groupe 1 le matin et Groupe 2 l'après midi
 - 4 ou 5 juillet : Groupe 3 (matin ou après midi)

Lien d'inscription : <https://www.askabox.fr/repondre.php?s=469740&r=SPBYhMT6xEGr>

RÉALISATION DES GROUPES DE TRAVAIL

Réunion 1.

Déroulement :

- Présentation des différents membres du GT ;
- Présentation de la démarche CLS ;
- Présentation de l'axe du GT et des enjeux issus du diagnostic correspondants ;
- Identification d'enjeux potentiellement manquants ;
- Identification des actions déjà menées sur le territoire et des pistes d'action à développer
=*Quelles sont les actions déjà existantes sur le territoire et qu'est-ce qui pourrait être développé au regard des enjeux identifiés ?*
- Cette première réunion permettra de finaliser les objectifs spécifiques.

Réunion 2.

Déroulement :

- Présentation des objectifs de la séance ;
- Résumé rapide du précédent GT ;
- Présentation des objectifs spécifiques ;
- Identification des actions et de leurs porteurs ;
- Introduction à la rédaction des FA.

=*Définition opérationnelle des actions*

Chaque thématique pourra être abordée à travers un prisme populationnel :

- Enfance/jeunesse/familles
- PA/PH
- Public précaire



MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE, AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?



L'intermodalité au cœur de nos déplacements

M PIERSON énonce la bonne entente entre les 3 PETR meusiens pour cette coopération. En réunion la veille pour faire le point sur les dispositifs qui vont vous être présentés.

Il félicite Elise pour son excellent travail, nous avons trois trophées car nous sommes les seuls à créer pour la mobilité des coopérations regroupant presque un département complet (444 communes intégrées).



L'intermodalité au cœur de nos déplacements

Elise BRANGET, Chargée de mission mobilité

Au PETR du Pays de Verdun, PETR du Pays Barrois et PETR Cœur de Lorraine





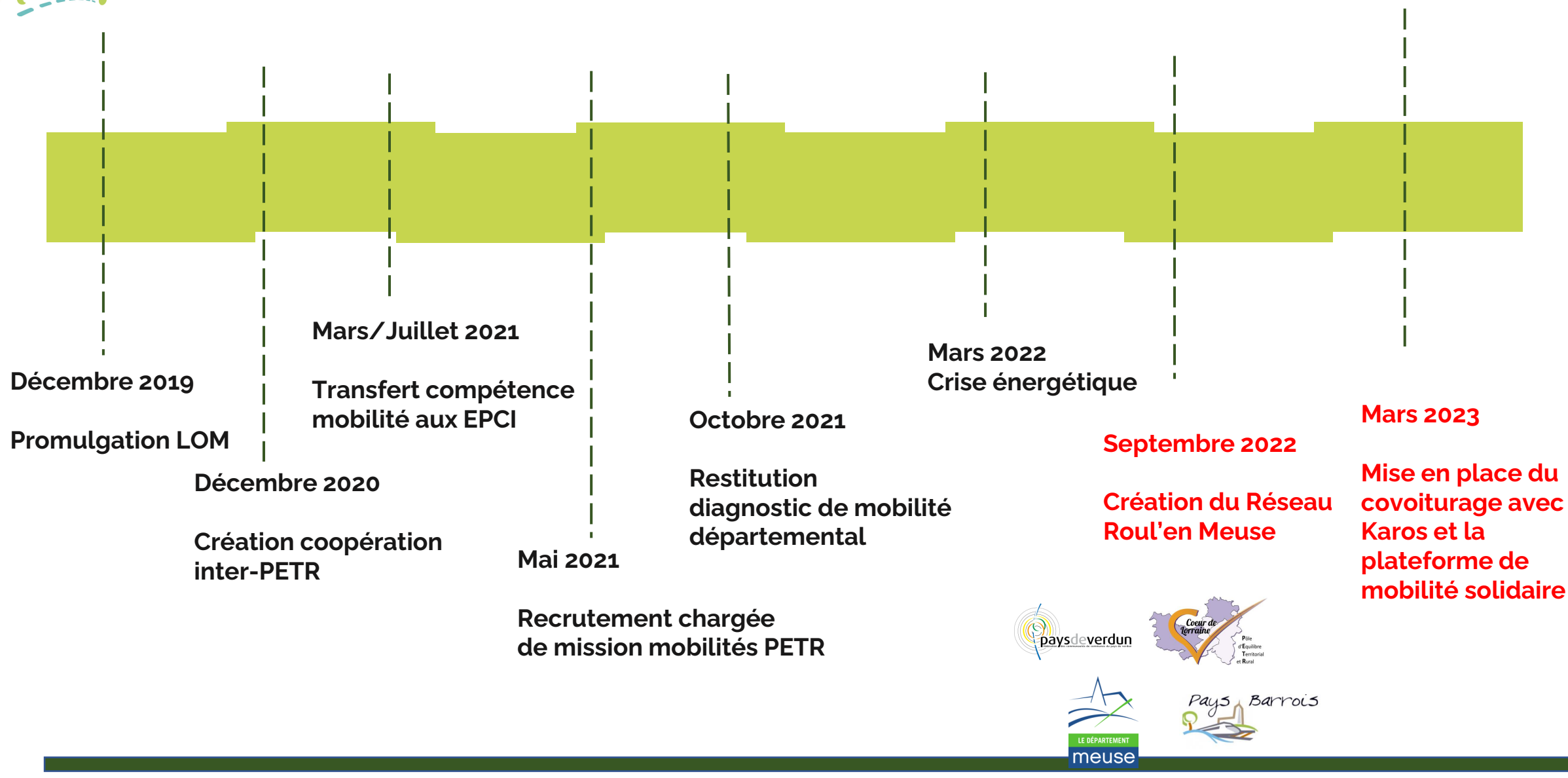
ROUL'EN
Meuse!

PETR Cœur de Lorraine Conférence des Maires

Mai 2024



Une coopération entre plusieurs collectivités





Une coopération entre plusieurs collectivités



Guichet unique : 03 29 75 32 30



Plateforme de covoiturage du quotidien



Auto-stop organisé

Des locations de véhicules
Un accès aux réparations
Un accès aux permis B / AM
Un accompagnement aux changements de comportements



Points de Rencontre des Mobilités



Une coopération entre plusieurs collectivités

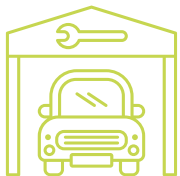
- ⇒ Elise précise que le numéro unique (affiche ci-jointe) oriente vers des conseillers en mobilité recrutés par le département et localisés en Meuse. Ils ont un catalogue des solutions et nous font remonter les trous dans la raquette pour développer des actions futures.
- ⇒ Ils peuvent également accompagner les personnes pour les démarches
- ⇒ Karos est renouvelé pour un an
- ⇒ Ouverture prévue du réseau autostop en septembre avec distribution des kits de reconnaissance.

Questions :

Les apprentis pour le covoiturage sont toujours exclus ? La plateforme KAROS étudie la possibilité d'ouvrir le réseau aux mineurs de plus de 16 ans. Mais pas d'avancée pour l'instant. La plateforme inclusive propose des véhicule sans permis. Et nous travaillons sur le projet d'autostop organisé qui n'est pas prévu pour du régulier mais qui peut mettre en lien des personnes sur le territoire pour un covoiturage plus régulier. Pour ce dispositif nous souhaitons qu'il soit ouvert aux mineurs nous travaillons dessus.



Des résultats encourageants



2 Garages solidaires



1 auto-école à pédagogie adaptée



94 véhicules à la location



1 atelier réparation
169 acquisitions de vélos



Des ateliers pour découvrir la mobilisation
et l'utilisation des solutions de mobilité

54 ateliers
215 personnes accompagnées



357 bénéficiaires
Sur un objectif de 300/an



+852 appels



1 630
covoitureurs



9 680
Trajets réalisés



4 conseillers en
mobilité



14 T
Co2 évités



38 500 €
Gains de pouvoir d'achat



92
professionnels partenaires de la plateforme
29
employeurs partenaires covoiturage



Covoiturage : Budget
de 48 000 € / 2 ans
ADEME + GIP + PETRs



PFM : Budget de
300k € / 18 mois
Etat & Département



Une coopération entre plusieurs collectivités



Guichet unique : 03 29 75 32 30



Des locations de véhicules

Un accès aux réparations

Un accès aux permis B / AM

Un accompagnement aux changements de comportements

Plateforme de covoiturage du quotidien



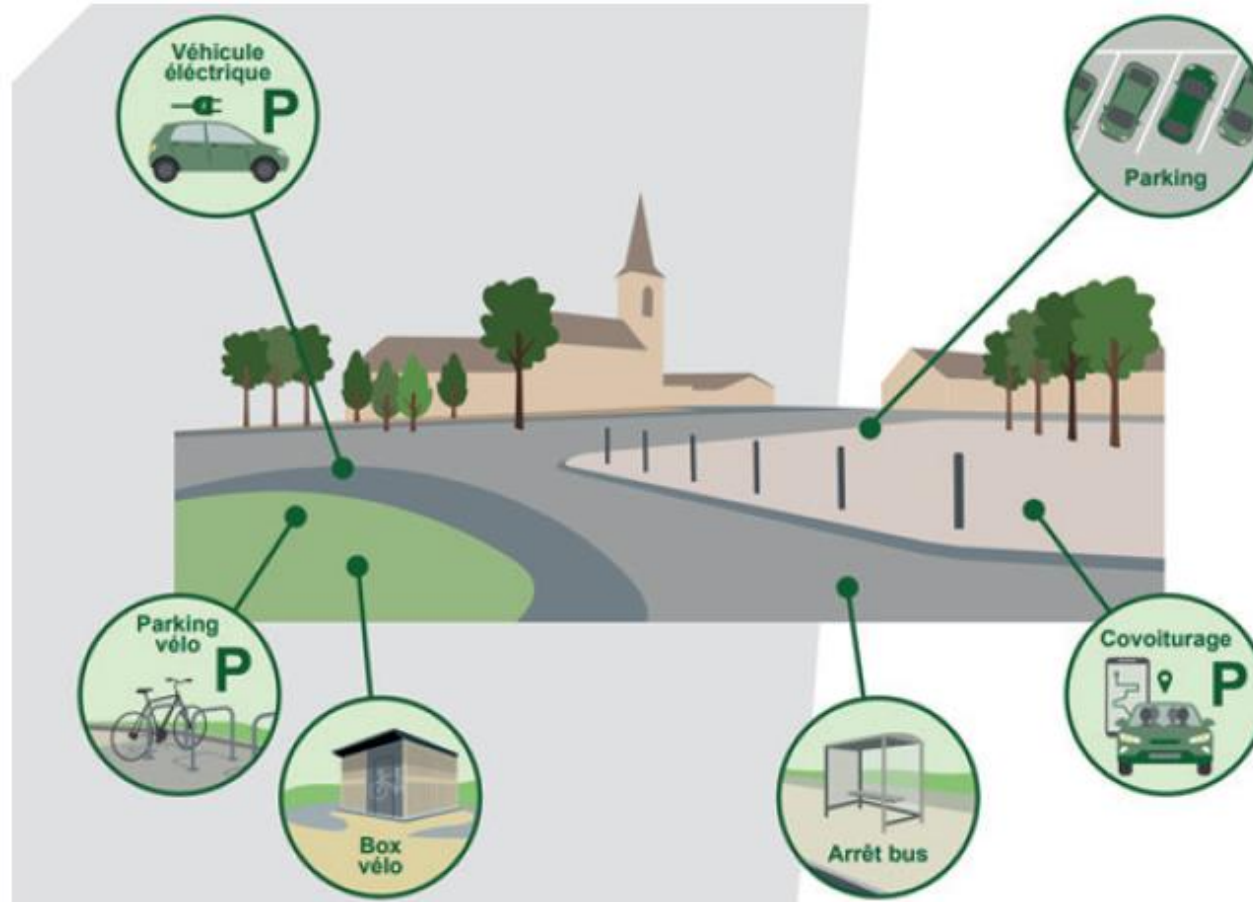
Auto-stop organisé



Points de Rencontre des Mobilités

Pourquoi implanter un PRM sur ma commune ?

-> Offrir à ses habitants un lieu d'échanges et de services cohérent en matière de déplacement



ATELIER DE TRAVAIL

Proposition de travailler sur la localisation des **points de rencontres** sur chacune des communautés de communes (4 ateliers).





Ne manquez pas les actualités de Roul'en Meuse



Nous contacter ?



Elise BRANGET

PETR du Pays de Verdun

PETR Coeur de Lorraine

PETR du Pays Barrois

mobilite.meuse@gmail.com

07 88 85 28 25

Djedjiga GOURMIT

Département de la Meuse

Djedjiga.GOURMIT@meuse.fr

06 07 36 71 50

Partenaires financiers :



Clôture

Xavier PIERSON, Président du PETR Cœur de Lorraine



M PIERSON remercie ses agents pour leur présentation et le travail effectué au quotidien.

Il clôture la rencontre et remercie les participants pour leur écoute attentive et leur intérêt aux différents travaux présentés.

Les personnes présentes sont invitées à prendre un verre de l'amitié offert par la mairie de Heudicourt.